

Inscription à l'annuaire des jeunes docteurs et doctorants de Lyon III

- Mode d'emploi -

Afin de faciliter votre inscription à l'annuaire, vous devez respecter les étapes et consignes suivantes :

1) Connectez-vous à l'adresse suivante : <http://www.edocdroit-lyon3.com/doctorants.php>

2) Un formulaire d'inscription doit normalement apparaître.

3) **Merci de remplir toutes les rubriques de ce formulaire** (nom, prénom, adresses postales et électroniques, sujet, directeur, mots clés, résumé de thèse, centre). Sans vos adresses postales et électroniques, votre présence dans l'annuaire ne sert à rien puisque vous ne pourrez jamais être contacté(e). (*Rassurez-vous, vos adresses n'apparaissent pas directement en ligne: l'adresse postale servira le jour où nous ferons une version papier; et l'indispensable adresse électronique est invisible par les internautes mais fait l'objet d'un lien qui leur permet néanmoins de vous contacter en cas de besoin*). **Les rubriques "année de soutenance" et "Jury" sont cependant réservées à ceux qui ont déjà soutenu** (*inutile donc de mettre une hypothétique année de soutenance ou composition de jury si vous n'êtes pas dans ce cas*). La précision de votre centre de rattachement est également importante, merci de ne pas l'oublier. **Tout formulaire d'inscription dans lequel une ou plusieurs rubriques ne seraient pas remplies sera refusé.**

4) Merci de respecter les règles traditionnelles de typographie (majuscules seulement en début de phrase ou de noms propres...) ; ne pas mettre de « / » ni de « . » entre les chiffres de votre numéro de téléphone ou adresse ; ne pas mettre le titre de votre directeur de thèse mais uniquement les initiales de son prénom, suivies de son nom.

5) **Il est inutile de remplir plusieurs fois une fiche d'inscription à l'annuaire**: cela engendre des doublons et ne simplifie pas la tâche du webmaster de l'annuaire. Aussi, **lorsque vous souhaitez modifier une information sur votre fiche** (adresse, soutenance, résumé, changement de sujet..etc), **il ne faut pas remplir une nouvelle fiche, mais aller sur celle que vous avez déjà en ligne, et envoyer une demande de rectification en cliquant sur le lien "corriger des informations"**.

6) **Précisions sur la bourse aux TD : seuls les doctorants déjà présents dans l'annuaire peuvent s'inscrire à la bourse aux TD.** Si tel n'est pas votre cas, vous devrez donc procéder en deux temps:

d'abord, vous inscrire sur l'annuaire (<http://www.edocdroit-lyon3.com/doctorants.php>) en respectant la procédure susvisée, puis **attendre** que votre inscription soit validée et apparaisse en ligne (délai de 3 jours maximum, **un mail de confirmation vous est envoyé**); **ensuite**, vous pourrez, **si vous recherchez des TD**, aller sur la bourse aux TD, et remplir directement la rubrique.

Merci,

Jézabel Jannot.